



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
ARRONDISSEMENT DE MURET

COMMUNE DE ROQUES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 25 septembre 2025
à 20 heures 00
Salle du Conseil Municipal, mairie annexe

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le **jeudi 25 septembre 2025 à 20h00 salle du Conseil Municipal, Mairie annexe**, dont vous trouverez l'ordre du jour ci-joint.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Roques,
Le 18 septembre 2025

Le Maire
S. TABIRE

ORDRE DU JOUR
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 25 septembre 2025
A 20h00

- Annonce des pouvoirs
- Election du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 3 juillet 2025
- Compte rendu des décisions

ADMINISTRATION GENERALE

- D 01 AG – Approbation de la convention de mise à disposition de locaux au sein de l'école Lamartine entre la commune et l'IME André Bousquairol
- D 02 AG – Approbation de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF – subvention – contrat local d'accompagnement à la scolarité – bonus associé
- D 03 AG – Approbation de la convention d'objectifs pour les bibliothèques publiques 2024-2029

FINANCES

- D 04 FIN – Admission en non-valeur de créances éteintes
- D 05 FIN – Attribution de trois subventions exceptionnelles aux coopératives scolaires dans le cadre du dispositif « école et cinéma » pour l'année 2025 - 1^{er} semestre

INTERCOMMUNALITE :

- D 06 INTERCO – Muretain Agglo – Révision libre de l'attribution de compensation en fonctionnement 2025
- D 07 INTERCO – SPL ARAC Occitanie - Approbation du rapport des administrateurs 2024
- D 08 INTERCO – Avis de la commune de Roques sur le projet de 2^{ème} révision du SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine dans le cadre de la phase de consultation des Personnes Publiques Associées

RESSOURCES HUMAINES :

- D 09 RH – Approbation de la convention de mise à disposition des services de la commune au bénéfice de la communauté d'agglomération Le Muretain Agglo – compétence voirie 2025
- D 10 RH – Suppression de postes
- D 11 RH – Diminution de la durée hebdomadaire de travail pour l'accompagnatrice de bus scolaire

QUESTIONS DIVERSES